



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 25-79 Conseil d'Administration du 02/10/2025

Marché public relatif à la fourniture de titres de transport et prestations de réservation d'hébergement pour le compte du CDG 35

**Direction Générale des Services
Pilotage et Ressources Internes
« finances » et « accueil »
Concours - Examens**

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	19
• Pouvoirs :	7
• Suffrages exprimés :	26
• Votes POUR :	25
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	1

Chantal PÉTARD-VOISIN, Présidente, rappelle aux membres du Conseil d'Administration que les élus, agents du CDG 35 ainsi que les intervenants du service Concours-Examens sont amenés à se déplacer pour prendre part à des réunions, séminaires, colloques, épreuves ou formations professionnelles. Dans le cadre de leurs missions, les déplacements professionnels et l'hébergement sont pris en charge par le CDG 35.

Une procédure de mise en concurrence ayant pour objet la « Fourniture de titres de transport et prestations de réservation d'hébergement pour le compte du CDG 35 » a été lancée sous la référence MP-FCS-2025-04.

Cette procédure présente les caractéristiques suivantes :

- Type de procédure : Appel d'offre ouvert ; accord-cadre à bons de commande
- Durée de l'accord-cadre : 1 an reconductible 3 fois ;
- Montant maximum annuel : 130 000€ HT, soit un maximum de 520 000 € HT pour la durée totale de l'accord cadre.

À la suite de cette mise en concurrence, deux plis ont été reçus des sociétés « TRAVEL PLANET France » et « Voyages C. MATHEZ ».

Après analyse des candidatures et des offres, la commission d'appel d'offre, réunie le 2 octobre 2025, a procédé au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères d'attribution définis dans le règlement de consultation. La commission d'appel d'offre a retenu l'offre de la société Voyage C.MATHEZ.



Au vu du procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est déroulée le jeudi 2 octobre 2025, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention (Aude de la Vergne), par vote à main levée :

AUTORISENT

- la Présidente à signer le marché avec la société Voyage C.MATHEZ, ainsi que tous documents utiles à son exécution et à sa gestion.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20251006-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-10-2025

Publication le : 06-10-2025

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN